

BTS ÉLECTROTECHNIQUE

Version du 05/05/2021

LE MÉTIER

Le ou la technicien(ne) supérieur(e) en électrotechnique a un champ de compétences très large. C'est un(e) spécialiste de l'étude, de la mise en œuvre, de l'utilisation et de la maintenance des équipements électriques. Ces équipements, de plus en plus sophistiqués en raison de l'évolution des technologies de l'informatique et de l'électronique, peuvent faire intervenir des procédés d'hydraulique, de pneumatique, d'optique, etc.

LES ACTIVITÉS

Le ou la technicien(ne) supérieur(e) électrotechnique pourra assurer les activités suivantes :

- Étude technique et économique (d'une affaire ou d'un projet) :

Analyser les cahiers des charges et les appels d'offre ; Concevoir des solutions techniques et des process de fabrication ; Réaliser les dossiers techniques de fabrication et d'exécution ; Analyser les causes d'un dysfonctionnement et faire évoluer les solutions techniques ; Contribuer à la conception, à la définition des moyens et à l'interprétation des résultats.

- Réalisation - exécution - industrialisation (d'un ouvrage, d'un équipement, d'un produit, d'un moyen de production) :

Adapter des solutions techniques d'un système existant ; Pour la partie électrique, régler les paramètres d'un système ; Proposer des améliorations sur un système ; Réaliser un ouvrage, un équipement en suivant un dossier de fabrication ou d'exécution.

- Planification, suivi technique et maîtrise des coûts (d'une affaire ou d'un projet) :

Organiser l'ordonnancement, la logistique, à partir des prévisions de commande et des moyens matériels disponibles ; Préparer, planifier l'intervention sur un chantier ; Suivre les coûts, les délais et la qualité de réalisation, dans le cadre d'une gestion de projet ; Fournir un appui technique aux clients et/ou aux opérateurs de fabrication ou d'installation.

LES DÉBOUCHÉS

Le ou la technicien(ne) supérieur(e) peut exercer son activité dans différents secteurs tels que les équipements et le contrôle industriels, la production et la transformation de l'énergie, les automatismes et la gestion technique du bâtiment... C'est en maintenance et en conseil technique que les emplois se développent le plus rapidement.

LES PERSPECTIVES

Le ou la titulaire du BTS Électrotechnique pourra directement entrer dans la vie active. Il ou elle pourra également poursuivre sa formation en Bachelor Maintenance Avancée ou encore en École d'Ingénieur type SIGMA ou Polytech.



Inscription sur : www.pole-formation-auvergne.com



Pour + de détails sur la formation, rendez-vous sur notre site internet.

BTS ÉLECTROTECHNIQUE

Version du 05/05/2021

LE PUBLIC CONCERNÉ

Après un bac S, un bac STI2D, un bac pro MSPC ou MELEC. D'autres situations sont envisageables et tous les dossiers seront examinés. La pré-inscription doit s'effectuer **le plus rapidement possible** même sans entreprise d'accueil via notre site internet.

LA FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Le contrat d'apprentissage Se former par l'apprentissage c'est choisir **1 métier, 1 diplôme, 1 salaire.**

L'enseignement professionnel: Physique appliquée à l'électrotechnique, Électrotechnique, Essai de systèmes, Énergie régulation électronique, Mécanique et construction, Sécurité, Technologie, Gestion de projet

L'enseignement général: Mathématiques, Français, Anglais, Économie et gestion

La durée de la formation 2 ans

Le lieu de la formation Centre de Clermont et Centre de Montluçon

NOS ATOUTS

- ✚ Un Conseiller Alternance à votre disposition, dès lors que vous êtes admissible, pour vous accompagner dans votre recherche d'entreprise et vous aider dans la préparation des entretiens d'embauche.
- ✚ Un rythme d'alternance idéal pour devenir un(e) excellent(e) professionnel(le) : 15 jours en centre de formation / 15 jours en entreprise.
- ✚ Un accompagnement individuel tout au long de la formation.
- ✚ Des équipements de formation et des outils pédagogiques de hautes technologies.



LE RECRUTEMENT

Tests et entretien de motivation > décision d'admissibilité > recherche d'une entreprise > signature du contrat ou de la convention de formation.

INFOS & CONTACT

Centre de Clermont :

7 rue du Bois Joli 63800 Cournon-d'Auvergne

04 73 69 41 11

cournon@formation-industries-auvergne.fr

Centre de Montluçon :

62 rue Henri Barbusse 03630 Désertines

04 70 28 23 12

montlucon@formation-industries-auvergne.fr

Nous vous accueillons **sans rendez-vous** tous les mercredis après-midi de 14h à 17h !

Inscription sur : www.pole-formation-auvergne.com



Pour + de détails sur la formation, rendez-vous sur notre site internet.